SCM CENTRE D'IMAGERIE D'ORGEMONT
C I M O

SOCIETE CIVILE DE MOYENS AU CAPITAL DE 7.840 EUROS
SIEGE SOCIAL à 49000 ANGERS – 87, rue du Château d'Orgemont
332 010 529 R.C.S. ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

EN DATE DU 7 DECEMBRE 2009

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE DELIBERATIONS

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire en date du 7 décembre 2009, il a été littéralement extrait ce qui suit :

Résolutions prises à titre ordinaire

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

prend acte de la démission du Docteur Loïc QUENTEL, à sa demande, de ses fonctions de cogérant de la société à effet du 30 septembre 2008.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

prend acte de la démission du Docteur Jean-Philippe RAIMBAULT, à sa demande, de ses fonctions de cogérant de la Société à effet du 31 décembre 2008.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

prend acte de la démission du Docteur Viviane RAIMBAULT-AGUILE, à sa demande, de ses fonctions de cogérant de la Société à effet du 31 décembre 2008.

Pour extrait certifié conforme
Le cogérant
M. le Docteur Dana DARABI